Image not found or type unknown

Entreprise en Redressement judiciaire

Par **aureliecrozier**, le **20/12/2008** à **19:44**

Bonjour,
Je suis actuellement en CDI dans une entreprise qui fait la gestion de ses filiales. L'une des sociétés va être rachetée, ceci est prévu depuis longtemps, une autre est en dépôt de bilan (redressement judiciaire avec période d'observavtion de 3 mois)... Au final, l'avenir dans ma société est incertain car les revenus viennent des filiales et il y en aura bientôt peut-être plus qu'une (et pas la plus rentable). Avant d'avoir le jugement sur le dépot de bilan, on m'a dit que j'aurai la possibilité d'aller dans cette entreprise (autre région que mon domicile : plus de 1000 km)pendant la période de redressement. La gestion devrait peut-être être reprise sur place, sous contrôle judiciaire, ce serait une expérience enrichissante pour moi qui suis assistante de gestion avec 2 ans d'expérience. On m'avait parlé d'un CDD, les frais seront en parti remboursé (on m'a parlé d'un retour tous les 15 jours pris en charge et frais d'hébergement). Je m'attendais à une période d'observation de 6 mois, 1 an, où un bilan serait fait tous les mois, mais ce sera finalement 3 mois éventuellement renouvelé, je trouve celà un peu court... A la fin du redressement soit liquidation, soit plan de cession soit plan de continuation. D'après ce que l'on m'a dit lorsqu'on a un cdd, si l'entreprise coule avant la fin du contrat elle doit payer jusqu'au bout. Comment cela se passerait pour me transférer d'une entreprise à l'autre? Si la période n'est que de 3 mois, il estpeut-être préférable que je sois en mission la-bas sans pour autant changer d'employeur? Que dois-je négocier et prendre en compte dans ma décision? Pouvez-vous me dire si toutes les informations que j'ai données sont exactes. Si je reste dans ma société et qu'elle coule aussi, à quoi ai-je droit? (Actuellement je suis à 1800€ brut/mois, dans l'entreprise depuis septembre 2007, en CDI depuis avril dernier) Je vous remercie de m'aiguiller parce que là je suis un peu perdu, je discute et pose des questions à tous le monde mais j'aimerais avoir des infos valables et extérieures.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés